

# Par ailleurs [François Debluë]

Autor(en): **Dubois, Catherine**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 1954

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

critiqué, accusé de fossoyer le droit de propriété, le gouvernement a proposé finalement un droit nettement plus restreint. En mettant des terrains en zone à bâtir, une commune peut conclure un contrat avec le propriétaire. Par cet accord préalable, le droit de construire devient en quelque sorte une obligation. Si le propriétaire fait de la résistance, la commune peut alors exercer son droit d'emption. Ce mécanisme n'est efficace qu'en cas de changement d'affectation de terrains, ce qui laisse de beaux jours à la thésaurisation dans les anciennes zones à bâtir. Cette solution de compromis satisfait le Centre patronal comme il l'écrit dans sa brochure *Terre*

*précieuse*<sup>9</sup> (p.67).

Pour donner plus de poids aux communes une motion Christen<sup>10</sup> a proposé de leur octroyer un droit de préemption. Elle auraient le droit d'acquérir un terrain en se substituant à un acheteur privé, en respectant toutefois les mêmes conditions. Transformée en postulat, cette proposition centriste suit son chemin.

Le projet gouvernemental en consultation est sévèrement critiqué par la Chambre immobilière<sup>11</sup>. Les propriétaires seraient contraints de construire au maximum des possibilités prescrites. Olivier Feller, directeur de ladite Chambre, conteste par ailleurs la volonté de développer

uniquement les zones bien desservies par les transports en commun. Selon la stratégie gouvernementale, seules les communes-centre pourraient se développer alors que celles qui n'auraient pas ce statut privilégié devraient maîtriser durablement l'augmentation de la population.

Par cette critique, la Chambre immobilière remet en question la tendance lourde des aménagistes contre l'éparpillement du territoire bâti. Sur ce point, propriétaires et locataires se rencontrent. En effet, en voulant imposer à toutes les communes des dépenses pour construire des logements, l'ASLOCA, par son initiative, ne semble pas craindre le mitage du sol.

## Par l'Irlande et l'Arménie, par la Flandre et la Chine... par ailleurs

Catherine Dubuis • 7 mai 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20509>

**«Par ailleurs», un nouveau recueil de poèmes de François Debluë (éd. Empreintes)**

Le monde sensible, la mélancolie et la musique: trois mots pour évoquer le dernier recueil de François Debluë, évocateur de ces choses vues qui nous conduisent au cœur chaud du vécu:

Tremble tremble

la tour du Tambour  
et toute la ville alentour  
quand vient l'heure  
de rabattre  
les portes de la nuit

Tremblent tremblent  
les cœurs sans amour  
et le corps tout entier  
quand vient l'heure  
de quitter  
les plaisirs et les jours.

Chaque partie du recueil  
porte un titre qui renvoie à la

fois au monde musical et au monde géographique, tout en maintenant la note triste et souvent grise d'univers disparus: «*Echouages (petite suite irlandaise)*», «*Pierres perdues (suite arménienne)*», «*Automne flamand*», «*Fantaisies chromatiques (manière chinoise)*».

Sous les yeux du voyageur  
poète se profilent stèles et  
tombes, vestiges, restes de

civilisations défuntes,  
maritimes pour l'Irlande,  
désertiques et pierreux pour  
l'Arménie. Ce sont partout le  
même vide, la  
même «*sécheresse*», le même  
abandon. Puis, subit, l'éclat  
d'un sourire d'enfant, le  
joyeux tohu-bohu des noces,  
un arbre splendide dans sa  
dorure d'automne. Le monde  
est triste et beau, il ressemble  
à une fin qui serait sereine,  
claire et presque heureuse. Et  
de fait, les poèmes vont en  
s'allégeant:

Au clair miroir de l'étang  
un oiseau guette cette  
ombre allongée  
– la sienne –  
qui bientôt  
comme lui dans les airs  
au fond des eaux  
disparaîtra.

A cette transparence nacrée  
succède une épiphanie de  
couleurs qui anime une petite  
scène comique:

Piétinant la beauté  
des feuilles de l'automne  
leurs rouges leurs jaunes  
et leurs bruns

le coq égaré  
en vain aux jardins de la  
ville  
cherche son chemin

Lui-même de rouge de  
jaune  
et de brun emplumé  
vers vous tourne un œil  
rond  
vif et courroucé.

Devant la forêt des stèles  
chinoises, le poète, en son  
cœur d'Occidental,  
s'avoue «*démuni, comme  
analphabète*», et cherche,  
par le poème, à reconstituer  
son langage, perdu «*dans la  
forêt où tout n'est que  
signes*», rapprochant ainsi,  
dans une fulgurante  
intuition, la vision  
baudelairienne de  
l'immémoriale Chine.

La quête de l'être humain en  
ce monde est longue et  
incertaine; parvenu dans  
cet «*arrière-pays*» de la  
vieillesse, il bute sur les  
pierres du chemin et son  
cœur saigne toujours:

A l'arrière-pays  
on ne parvient

qu'après des mois de  
voyage  
et de pèlerinages  
incertains

et toujours  
la semelle s'use  
les jambes se fatiguent  
et le cœur cherche son  
bien.

Mais il y aura encore des  
rires fous, des danses, de  
belles filles, et:

Plus belle que toute fleur  
à la tombe des morts:  
la gerbe d'or d'un grand  
arbre  
au bleu pur d'un soir  
d'automne.

---

François Debluë, *Par  
ailleurs*, Chavannes-  
près-Renens, Editions  
Empreintes<sup>2</sup>, 2012. François  
Debluë est l'auteur de  
nombreux recueils de poésie  
et d'ouvrages de prose et de  
récits. Il est par ailleurs  
l'auteur du livret de la Fête  
des Vignerons 1999, *Les  
Saisons d'Arlevin*, paru aux  
éditions Empreintes.